

Vivendi prêt à se séparer d'Editis pour s'emparer d'Hachette

Le géant des médias doit répondre à des règles de concurrence dans le cadre du rachat du groupe Lagardère.

ÉDITION Tandis que les rumeurs bruissaient depuis des mois dans le milieu de l'édition, Vivendi vient enfin de trancher sur le sort réservé à Editis. Depuis la prise de contrôle du groupe Lagardère par le géant des médias, il y a quelques mois, Bruxelles s'est penché sur les conditions de rapprochement entre Hachette Livre et Editis, numéros un et deux de l'édition française. Finalement, après d'âpres discussions avec les régulateurs européens, les capitaines du navire Vivendi, Yannick Bolloré, président du conseil de surveillance, et Arnaud de Puyfontaine, président du directoire, ont décidé d'étudier un projet de cession d'Editis dans son intégralité afin d'écarter tout problème de concentration. « *Il est vrai que ce n'était pas notre scénario privilégié. C'est pour nous un sacrifice émotionnel, car Editis est une magnifique maison dans laquelle nous avons beaucoup investi depuis 2019, en même temps nous l'avons dotée des moyens de ses ambitions* », confie au Figaro Yannick Bolloré.

Cette proposition de remède, qui a recueilli jeudi 28 juillet l'accord des membres du conseil de surveillance de Vivendi, sera officiellement présentée à la Commission européenne en septembre. Si elle est acceptée par les régulateurs, le groupe espère pouvoir procéder à la cession d'Editis au premier trimestre 2023.

« *Ce projet de cession se ferait principalement par la distribution d'actions Editis aux actionnaires de Vivendi, et*

Editis deviendrait alors une société cotée sur le marché d'Euronext à Paris, précise Arnaud de Puyfontaine. Le groupe Bolloré, premier actionnaire de Vivendi à hauteur de 29%, devrait céder l'ensemble des actions Editis ainsi reçues de manière à doter Editis d'un noyau actionnarial de référence et stable. »

Dès l'ouverture de l'OPA de Vivendi sur l'empire du groupe d'Arnaud Lagardère, il était certain que la fusion entre Hachette et Editis ne se ferait pas en l'état au regard des règles de concurrence européenne. En effet, la part de marché cumulée des deux rivaux de l'édition sur les marchés francophones dépassait les 50% dans de nombreux domaines: le parascolaire, les dictionnaires, le tourisme, le poche, et surtout la diffusion et la distribution des livres avec Interforum et Hachette Distribution.

Découpage long et complexe

Dans ses discussions ces derniers mois avec Bruxelles, Vivendi s'est battu jusqu'au bout pour ne pas se défaire du joyau Editis, dans lequel le groupe a investi 50 millions d'euros ces trois dernières années. Sous le pilotage de la directrice générale Michèle Benbunan, les comptes d'Editis ne se sont jamais aussi bien portés. L'an passé, le géant de l'édition a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 856 millions d'euros et un excédent brut d'exploitation (Ebitda) de 51 millions. Nerf de la guerre et de la ren-

tabilité dans le secteur, Interforum, l'outil de distribution du groupe, est notamment devenu une référence du marché en un temps record.



Hier encore artisanal, Editis, second plus grand éditeur français, fait désormais figure d'usine : jeux vidéo, bandes dessinées, mangas, comics, films, séries... Photo : JOLLIER_ - STOCK.ADOBE.COM

À la recherche d'un repreneur industriel

Vivendi espérait alors pouvoir conserver le meilleur des maisons d'Editis et d'Hachette en France, ainsi que l'ensemble des activités internationales d'Hachette (troisième groupe mondial de l'édition). Et revendre le reste à un acteur tiers. Le géant des médias a notamment tenté d'invoquer la guerre de l'attention avec les autres secteurs du divertissement dans le but de redéfinir le marché pertinent, tout en autominimisant sa taille par rapport aux Gafam.

Mais devant la complexité de cette solution, Vivendi se montre finalement prêt à céder Editis pour s'emparer de l'intégralité des maisons d'Hachette, dont les plus emblématiques: Calmann-Lévy Grasset, Stock, Fayard, Le Livre de poche, JC Lattès, Larousse et Hatier.

« Si elle se fait, la cession d'Editis serait en réalité une très bonne nouvelle. Elle permettrait au groupe d'édition de préserver son intégrité, ses équipes et ses auteurs, et de continuer à se développer avec un actionnariat stable de référence », estime aujourd'hui Arnaud de Puyfontaine. Vivendi va mandater des banques d'investissement pour l'accompagner dans le processus de recherche d'un repreneur. « Il faut que le repreneur soit un acteur industriel de long terme et qui ne bouscule pas l'équilibre concurrentiel du marché. Ce qui exclut donc les acteurs de l'édition en France », précise Yannick Bolloré. Exit donc les possibilités de cession au groupe Média Participations (Dargaud, La Martinière/Le Seuil) ou Madrigall (Gallimard, Flammarion), ainsi qu'à des fonds d'investissement.

Ce projet de cession d'Editis signifie alors l'arrivée surprise d'un nouvel acteur dans le milieu de l'édition française, qui s'emparerait des 52 maisons d'Editis (Julliard, Robert Laf-

font, Plon, Perrin, Le Cherche midi, 10/18, Bordas, Bouquins, La Découverte, Le Robert, Nathan, Pocket, etc.). Il pourrait s'agir d'un acteur français qui n'occupe pas encore dans le domaine de l'édition. À moins que l'allemand Bertelsmann ou des éditeurs suédois se montrent intéressés... Editis connaîtrait alors son septième changement d'actionnaire en deux décennies.

« Une cession complète d'Editis serait une première victoire pour certains acteurs qui étaient opposés à la fusion. Cependant, elle ne règle pas totalement le problème de concurrence. Nous attendons de connaître l'identité du repreneur... », commente M^e Isabelle Wekstein, avocate spécialisée en droit de la concurrence et des médias, qui représente entre autres à Bruxelles le Syndicat de la librairie française (SLF), Actes Sud et la Société des gens de lettres (SGDL). D'autres acteurs réfractaires évoquent toujours un « problème de

concurrence » lié à des effets conglomerats. « Cela resterait un renforcement du numéro un dans l'Hexagone, puisque Hachette Livre sera associé à la puissante machine médiatique de Vivendi (Havas, Groupe Canal, Prisma Media, Europe 1, le JDD...), contrairement à ses concurrents éditeurs », glisse un éditeur de la place de Paris.

Une chose est certaine, une cession d'Editis par Vivendi signerait l'épilogue d'un des plus grands feuilletons jamais connu dans le paysage français de l'édition. Si elle était acceptée par la Commission, elle pourrait éventuellement engendrer un mercato des patrons de maisons d'édition, qui entraînerait à son tour une grande valse des auteurs de best-sellers... |■

par *Claudia Cohen* @ClaudiaECohen

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

2019 Date à laquelle Editis

2019 Date à laquelle Editis entre dans le giron du groupe Vivendi

FORCES EN PRÉSENCE

| Hachette Livre 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021 - Calmann-Lévy - Fayard - Éditions Stock - Le Livre de Poche - Éditions Jean-Claude Lattès - Éditions Larousse - Éditions Hatier - Hachette Distribution
| Editis 856 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021 - Éditions Julliard - Éditions Robert Laffont - Plon - Éditions Perrin - Éditions Le Robert - Nathan - Pocket - Interforum

